

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : UN ENJEU DE CONNAISSANCE

Christophe SOULLEZ

Directeur de l'Observatoire national de la délinquance

France



Un enjeu de société

- Les femmes sont des cibles car plus fragiles et plus exposées
- La question des **violences conjugales**
 - Faits qui sont généralement dissimulés
 - Faible taux de plainte
 - La victime ne se perçoit pas comme victime
 - Faits qui, dans certains pays, sont tabous
 - Faits qui peuvent apparaître comme « normaux »
 - Faire reculer la tolérance de la société
- Nécessité d'une connaissance partagée
- Développement d'une politique d'évaluation des réponses

Les difficultés d'interprétation des statistiques policières

- Création de nouvelles infractions ou la dé-correctionnalisation entraîne des ruptures de l'appareil statistique (exemples : violences conjugales ou création de circonstances aggravantes pour les violences contre certaines professions).
- L'évolution de la société, des mœurs ou encore la sensibilisation de l'opinion publique peut entraîner des fluctuations des statistiques, non dans leur dimension liée au passage à l'acte, mais dans la manière dont vont être qualifiés les faits ou encore dans le cadre d'un meilleur signalement de certains faits (exemples : infractions à caractère raciste, infractions à caractère homophobe ou infractions sexuelles).
- **L'outil statistique policier ne mesure pas l'évolution de la criminalité mais l'évolution de l'enregistrement des crimes et délits par les services de police et les unités de gendarmerie.**
- Analyser l'évolution de la criminalité à travers les seules statistiques policières est donc un non sens car il ne reflète pas la réalité du vécu mais la réalité du connu.

La nécessité d'aller au-delà des statistiques administratives

- Enquête pionnière **ENVEFF** (2000)
 - Réalisée par téléphone de mars à juillet 2000
 - 6 970 femmes âgées de 20 à 59 ans
- Enquête « **Cadre de vie et sécurité** » INSEE/ONDRP (2007)
- Les enquêtes de victimation sont ces enquêtes où les personnes répondantes sont interrogées sur certaines infractions dont elles ont pu être victimes au cours d'une période donnée.
 - Ce ne sont pas des sondages, au sens journalistique du terme, mais des enquêtes en face à face en population générale, par tirage aléatoire.
- Pour chaque victimation: mesure sa fréquence / période de référence
- Pour chaque victime : détails sur la dernière victimation en date.
- Pour chaque victimation : dépôt de plainte ou simple déclaration ?
- Si absence de plainte : motifs du non-signalement.
- Précisons sur le moment, le lieu, le mode opératoire
- Informations sur les conséquences matérielles voire psychologiques

L'enquête « Cadre de vie et sécurité »

- Une enquête nationale annuelle
- Chaque année, de janvier à mars, interrogation de :
 - 17 000 ménages
 - 17 000 individus de + 14 ans (victimations individuelles)
 - 13 000 individus de 18 à 75ans (victimations sensibles)
- Tirage aléatoire dans la base logements l'INSEE (recensement)
- Pondération des échantillons
- Entretiens en face à face par 460 enquêteurs du réseau Insee
- 50 mn à 60 mn d'entretien en moyenne
- Une extension (nationale) sur les ZUS
- Des extensions thématiques (victimation dans les transports)



La structure de l'enquête

Partie permanente

- Victimations subies par les ménages
 - Cambriolages
 - Vols de véhicules
 - Vandalisme contre la résidence ou la voiture
 - Fraudes à la carte bancaire (2011)
- Victimations individuelles
 - Vols avec ou sans violences
 - Violences physiques
 - Menaces et Injures
- Victimations sensibles
 - Violences sexuelles (hors et intra ménages)
 - Violences physiques intra ménages
 - Menaces au sein du ménage (2010)

Partie variable

- Sécurité dans les transports

Les garanties de qualité

Un échantillon annuel substantiel pour :

- Mesurer l'évolution des taux de prévalence (suivi conjoncturel)
- Conduire des analyses sur des événements rares
- Pouvoir étudier des populations peu nombreuses

Un temps d'entretien suffisamment long pour :

- Couvrir l'ensemble des victimations
- Obtenir une description détaillée des faits
- Favoriser un climat de confiance

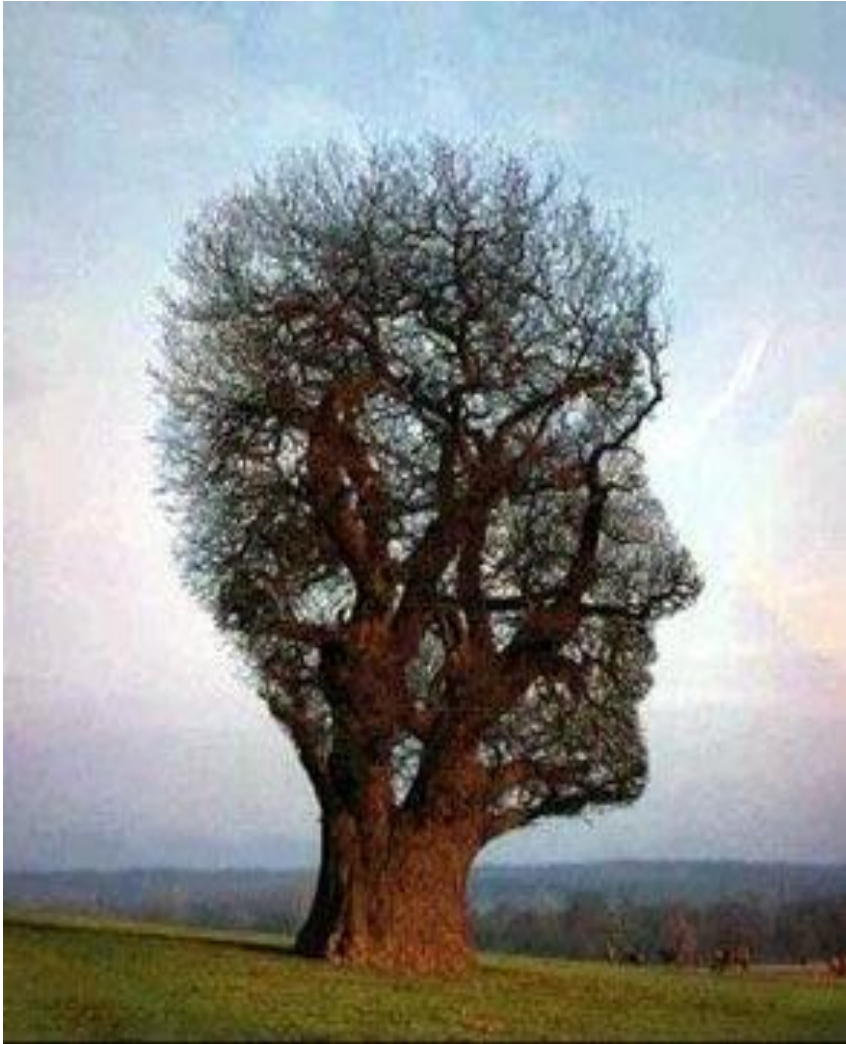
Une période de référence courte (2 ans) : éviter les biais de mémoire

Des protocoles adaptés

- Questionnaire auto administré pour les violences sensibles
- Module en langues étrangères

Les objectifs de l'enquête

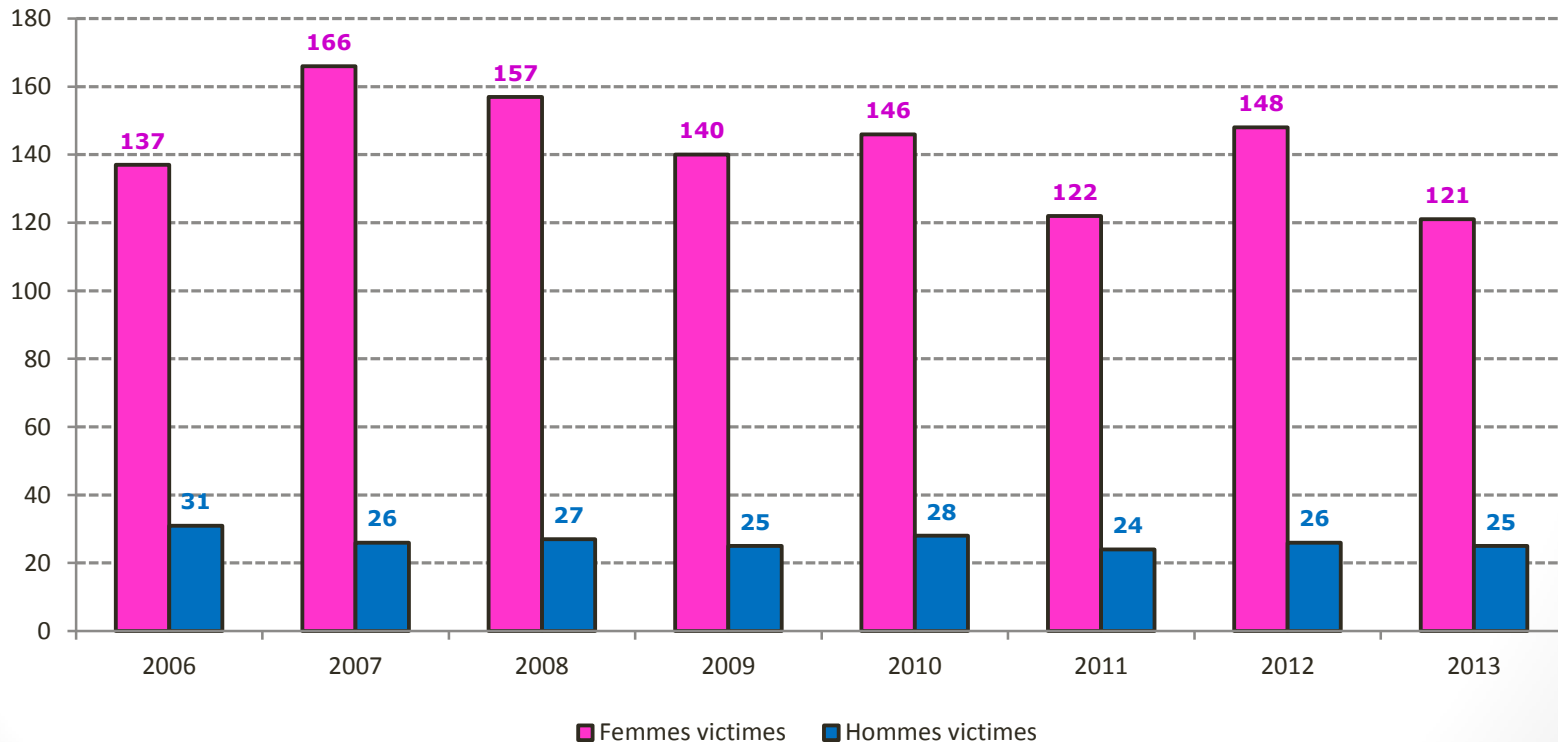
- Dénombrement annuel du nombre de faits par type de victimation
- Mesure du taux de plainte par type de victimation
- Motivations de la déclaration ou raison de l'absence de déclaration
- Définir le profil des ménages et individus victimes
- Conséquences dans la vie quotidienne de ces délits sur les victimes
- Evaluation des dommages matériels et psychologiques
- Sécurité dans le quartier
 - Problèmes de délinquance
 - Sentiment d'insécurité
- Evolution des résultats des enquêtes de victimation
- Comparaison des tendances victimation / statistiques administratives



ETAT DES CONNAISSANCES

Les homicides et tentatives d'homicides conjugaux

Homicides volontaires et violences volontaires ayant entraîné la mort entre conjoints ou ex-conjoints constatés par la police et la gendarmerie entre 2006 et 2013 selon le sexe de la victime



Les données administratives sur les violences entre conjoints

- 2013 : 146 homicides commis par conjoint ou ex-conjoints
 - 121 femmes
 - 25 hommes
 - Baisse de 28 faits / 2012 : nombre le plus bas depuis 2006
- 156 tentatives dont 115 femmes et 41 hommes
- 1 288 viols sur majeurs commis par le conjoint ou ex-conjoint
 - Hausse de 115 faits (+ 10,1 %)
- 65 068 violences volontaires non mortels par conjoint ou ex-conjoint
 - 57 952 femmes victimes (89 %)
 - 7 136 des hommes
 - Hausse de 3 800 faits supplémentaires (+ 6,2 %)
 - + 13,8 % pour les seules femmes (51 000 femmes victimes en 2012)

Les résultats de l'enquête de victimation

Hommes et femmes victimes (2012)

- 135 000 hommes et **135 000 femmes** victimes de **vols avec violences**
 - Hausse significative /2007-2008
 - Féminisation du profil des victimes (2007 : 2240 000 hommes et 84 000 femmes)
- 410 000 hommes et **425 000 femmes** victimes de **vols sans violence**
- 400 000 hommes et **310 000 femmes** victimes de violences phys. hors ménage
- 875 000 hommes et **800 000 femmes** victimes de **menaces hors ménage**
- 4 % des femmes victimes d'insultes à caractère sexiste

Les résultats de l'enquête de victimation

Les violences entre conjoints

- On estime le nombre de ces « victimes déclarées » sur 2 ans à environ **540 000 personnes de 18 à 75 ans**, dont moins de **140 000 hommes** et plus de **400 000 femmes victimes de violences physiques ou sexuelles par conjoint ou ex-conjoint**.
- La proportion de **femmes de 18 à 75 ans** s'étant déclarées victimes de violences physiques ou sexuelles par conjoint ou ex-conjoint, soit **18,4 ‰ sur deux ans**, est près de 3 fois supérieure à celle des **hommes de 18 à 75 ans**, soit **6,4 ‰**
- le taux de violences physiques ou sexuelles par conjoint ou ex-conjoint s'élève fortement pour certaines tranches d'âge, comme les **25 à 34 ans**, **10,6 ‰ d'hommes** et **25,6 ‰ de femmes** se déclarant victimes sur 2 ans, et pour les **35 à 44 ans**, respectivement **10,8 ‰** et **28,1 ‰**. Il décroît pour les tranches d'âge supérieures.
- La part des femmes s'étant déclarées victimes de violences physiques ou sexuelles par conjoint ou ex-conjoint sur 2 ans atteint son niveau le plus élevé, soit **35,5 ‰ (pour 1 000)**, pour les **femmes de 18 à 75 ans** appartenant au 10 % de ménages ayant les **revenus** par unité de consommation **les plus faibles**. Elle s'établit à une valeur 4 fois plus faible, soit **8,3 ‰**, pour les femmes appartenant aux 10 % de ménages aux **revenus les plus élevés**.

Les résultats de l'enquête de victimation

Les violences entre conjoints : conséquences

- **16 % des hommes et 20 % des femmes de 18 à 75 ans s'étant déclarés victimes de violences physiques ou sexuelles intra ménage sur 2 ans ont dit avoir été **vues** par un **médecin** à la suite des actes subis.**
- **28 % des hommes et 17 % des femmes de 18 à 75 ans s'étant déclarés victimes de violences physiques ou sexuelles intra ménage sur 2 ans n'avait **jamais parlé** du ou des actes subis avant le jour de leur interrogation dans le cadre de l'enquête.**
- **27 % des hommes et 52 % des femmes de 18 à 75 ans s'étant déclarés victimes de violences physiques ou sexuelles intra ménage sur 2 ans qualifient les **dommages psychologiques** causés par ces actes de **plutôt importants, voire très importants**.**
- **25 % des hommes et 42 % des femmes de 18 à 75 ans s'étant déclarés victimes de violences physiques ou sexuelles intra ménage sur 2 ans ont dit que cela a **perturbé leur vie quotidienne**.**
- **16 % des hommes et 25 % des femmes de 18 à 75 ans s'étant déclarés victimes de violences physiques ou sexuelles intra ménage sur 2 ans ont dit avoir peur que cela se reproduise.**

Les résultats de l'enquête de victimation

Des taux de plainte très faibles

- Pour les victimes de **vols personnels avec violences**
 - 52 % pour les femmes
 - 40 % pour les hommes
- Pour les victimes de **vols sans violence**
 - 35 % pour les femmes
 - 32 % pour les hommes
- Pour les violences **physiques hors ménages**
 - 29,4 % pour les hommes
 - 29,8 % pour les femmes
- Pour les victimes de **violences physiques ou sexuelles intra-ménage**
 - 9,4 % pour les femmes
 - 1,2 % pour les hommes.
- Lorsque les **faits sont commis par le conjoint** il est à 6,8 % pour l'ensemble et à 9 % pour les femmes
- Le taux de plainte varie de moins de 2 % pour les violences sexuelles intra ménage à près de 20 % pour les violences avec blessures physiques visibles
- Les victimes qui ne se sont pas déplacées pour déclarer les violences intra ménage subies ont, pour plus de 70 % d'entre elles, préféré « trouver une autre solution ».